

# **Élaboration de données et méthodes d'analyse pour les grands ensembles de données sur la violence à l'endroit des enfants**

**par John D. Fluke, Ph.D.  
directeur de la recherche  
Walter R. McDonald & Associates, Inc.**

Préparé pour le Forum de Recherche sur l'*Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (CIS)* et l'*Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abuse, de négligence, d'abandon, et de troubles de comportement sérieux signalées à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) au Québec (EIQ)*.

Val-David, Québec  
November 28-29, 2001.

## **Résumé**

La présentation décrira certains des problèmes et des solutions méthodologiques associés aux grands ensembles de données intergouvernementales et nationales sur la violence à l'endroit des enfants qui découlent des données administratives de divers organes. La raison d'être et l'utilité de ces données sur le plan de la recherche seront prises en considération et mises en évidence par divers exemples, y compris ceux publiés dans la documentation approuvée par des pairs. La présentation portera sur les méthodes d'élaboration de données associées aux structures d'événement, aux entités de données, aux sources de données-échantillons et aux liens sur le plan géographique. La préparation de données qui seront utilisées avec certaines méthodes d'analyse, dont l'historique de l'événement et l'ensemble de modèles multiniveaux, fera l'objet d'une discussion.

## **Introduction**

Les efforts se rapportant à des ensembles de données intergouvernementales complexes sur la violence à l'endroit des enfants tirés de nombreuses sources, comme l'Étude canadienne sur l'incidence (Trocmé, MacLaurin, Fallon, Daciuk, Billingsley, Tourigny, Mayer, Wright, Barter, Buford, Hornick, Sullivan, McKenzie, 2001), peuvent constituer une forme très productive de recherche et d'analyse. De plus, la recherche de cette nature est stimulante, car les données proviennent de nombreux gouvernements qui présentent des différences sur le plan des politiques, des pratiques et des ressources devant être examinées par le chercheur.

Le présent document permettra également d'examiner des données tirées directement de sources administratives. Avant d'être traitées, étant donné qu'elles se trouvent dans diverses bases de données, ces données ne sont pas organisées selon une méthode facilitant la recherche; elles doivent être élaborées de façon à répondre à divers besoins en matière de recherche. Avant de s'attarder à des exemples précis des méthodes et des conclusions de la recherche à l'aide de ces données, il serait pertinent d'aborder quelques-unes de ces préoccupations ouvertement.

De nombreuses critiques ont été formulées à l'endroit de l'utilisation de données administratives à des fins de recherche. Ces critiques portaient notamment sur le fait que les données importantes ou utiles ne sont pas rassemblées par l'intermédiaire de sources de données administratives et que, par conséquent, le chercheur doit se limiter aux données qu'il peut tirer de la source de données. Les chercheurs et les praticiens s'inquiètent également de l'inexactitude des données qui s'explique par le fait que le personnel qui entre les données fait des erreurs ou n'a pas reçu une formation adéquate.

Par ailleurs, on se préoccupe du fait qu'il manque des données. En ce qui a trait à la justification de l'utilisation de données administratives pour ce genre d'analyses, Barth et divers collaborateurs (1994) reconnaissent des faiblesses sur le plan des données, mais soutiennent qu'il existe des avantages importants lorsqu'elles sont utilisées, y compris le fait que la taille de l'échantillon soit suffisante pour éliminer le risque de fausser les estimations des populations. Pour certains genres d'événements ou de conditions, il est possible que ces données représentent la seule façon d'obtenir un échantillon suffisamment important. À l'aide de mesures de protection adéquates, les données administratives peuvent être combinées à d'autres données administratives et non administratives en établissant des liens avec divers identificateurs. De plus, il est possible que seules les sources administratives permettent d'obtenir des données continues en vue d'établir et d'analyser des tendances au fil du temps.

Par ailleurs, Barth et ses collègues (1994) soulignent que les autres méthodes de collecte de données semblables, y compris l'examen des fiches de renseignements, l'obtention des données souhaitées provenant directement des travailleurs ou l'obtention de données tirées d'observations, sont également prédisposées à diverses erreurs, ce qui comprend le risque que le lecteur ait un parti pris, la formation inadéquate des travailleurs et les difficultés relatives à l'obtention d'échantillons suffisamment importants. Les différences entre l'utilisation de données administratives et les méthodes de collecte de données davantage acceptées se situent au niveau de l'ampleur et de la reconnaissance du fait que le but de la recherche, la valeur concrète des efforts liés à la collecte de données, l'attention accordée aux préoccupations sur la qualité des données et la nature de l'analyse sont des déterminants essentiels d'une recherche de qualité.

## **Exemples de recherches utilisant des données intergouvernementales sur la violence à l'endroit des enfants**

La plupart des données utilisées dans la recherche qui sont présentées à titre d'exemples proviennent du National Child Abuse and Neglect Data System (NCANDS). Les données sont présentées selon deux formats : le volet données sommaires – VDS (Summary Data Component – SDC) et le volet données de cas détaillés – VDCD (Detailed Case Data Component – DCDC). Le NCANDS est un programme fédéral de collecte de données parrainé par l'organe Administration on Children Youth and Families du US Department of Health and Human Services.

Comme dans le cas de l'Étude canadienne sur l'incidence (ECI), les données proviennent d'agences de protection de l'enfance et surtout de travailleurs en service social individualisé qui effectuent des enquêtes/évaluations pour les services de protection de l'enfance (SPE). L'objectif du NCANDS consiste à obtenir et à analyser des données des SPE des États sur le volume et la nature des signalements de cas de violence envers des enfants. Toutes les données du NCANDS sont amassées grâce à la participation volontaire des agences d'État (U.S. Department of Health and Human Services, 2001a).

Les données amassées dans le VDS du NCANDS sont tirées de données globales annuelles provenant de l'ensemble des États (sauf un ou deux) chaque année depuis 1990. Les données sont obtenues par l'intermédiaire d'une enquête qui comprend un processus de validation approfondi englobant les SPE des États qui participent.

Les données du VDCD proviennent des systèmes d'information des services de protection de l'enfance et d'aide sociale à l'enfance des États. Les États transmettent ces données au NCANDS sur une base annuelle. Avant la transmission de la présentation, les

responsables des États travaillent en collaboration avec l'équipe technique du NCANDS à la préparation d'un schéma de la base de données de l'État sur le plan des éléments, des codes et des structures de données du VDCD du NCANDS. Au moment de la réception de la présentation, un important processus de validation des données automatisé et manuel est mis en branle en vue de s'assurer que la demande respecte les critères d'inclusion dans la base de données du VDCD. Les présentations de données qui sont initialement refusées par le processus de validation sont retournées à l'État; ce dernier doit apporter les corrections nécessaires et présenter les données de nouveau.

La présentation de données de base comprend des fiches techniques sur des enfants ayant fait l'objet d'un signalement relativement à des mauvais traitements et pour lesquels une décision a été prise pendant l'année civile. Tous les dossiers sur des enfants auxquels l'État a accès sont inclus dans les présentations de données. Chaque dossier d'enfant contient un identificateur codé unique, un identificateur de rapport codé, des données sur l'enquête (date du rapport, décision, etc.) et des données démographiques sur l'enfant. Des données sur les mauvais traitements, les facteurs de risque, les services et les auteurs des sévices sont également amassées. La base de données présente certaines caractéristiques clés dont le fait que l'identificateur codé unique de l'enfant permet d'établir un lien entre les enfants pour l'ensemble des événements rapportés qui se produisent pendant la période de présentation. De plus, la plupart des États qui participent utilisent le même identificateur codé d'une présentation à l'autre, ce qui permet d'établir des liens entre les enfants sur une période de plusieurs années.

Pour ce qui est des présentations se rapportant à l'année civile 2000 et aux suivantes, les États qui transmettent un document du VDCD révisé n'ont plus besoin de

présenter l'enquête sur le VDS puisqu'il est désormais possible d'obtenir toutes les données requises à partir de cette source.

Les exemples sont tirés de deux articles rédigés par l'auteur du présent document et ses collègues (Fluke, Yuan et Edwards, 1999; Fluke, Edwards, Bussey, Johnson et Wells, 2001), de travaux cités dans le rapport annuel de 1999 sur la **violence à l'endroit des enfants** (U.S. Department of Health and Human Services, 2001a) et d'une étude permanent sur la non-corroboration. Dans la première étude, des analyses descriptives unidimensionnelles de base sur la répartition des survivants ont été utilisées pour examiner des tendances sur le plan de la récurrence; dans la deuxième étude, une analyse de la récurrence dans de nombreux États a été réalisée en vue de comparer deux périodes et ainsi déterminer s'il est possible de cibler des différences relativement aux taux de récurrence. Quant à la troisième étude, une approche multidimensionnelle de régression de Cox ou de régression des hasards proportionnels a été adoptée. Le dernier exemple se rapporte aux travaux faisant appel à une approche multiniveau pour l'examen des données sur la violence à l'égard des enfants provenant de plusieurs sources lorsqu'il est question du processus décisionnel des SPE.

Étant donné que la plupart des exemples portent sur la récurrence, il pourrait être utile d'obtenir de l'information sur la récurrence et l'importance de la récurrence en tant que mesure pour les SPE. Dans le cadre de ces études, la récurrence est définie comme étant des mauvais traitements envers un enfant postérieurs à des abus et à de la négligence à l'endroit du même enfant. On compte de nombreux points de vue au sujet de la définition appropriée de la récurrence et de l'interprétation de cette notion. Peu importe la définition adoptée, on reconnaît de plus en plus l'importance de la récurrence en tant

que résultat lié à la prestation de services de protection de l'enfance. L'exemple le plus récent de cette reconnaissance est l'utilisation, de la part du US Department of Health and Human Services, de la récurrence en tant qu'indicateur des résultats et de norme de rendement (U.S. Department of Health and Human Services, 2001b).

L'utilisation de données administratives pour examiner la récurrence de la violence à l'endroit des enfants est relativement courante (Fryer et Miyoshi, 1994; Levy, Markovic, Chaudry, Ahart et Torres, 1995; DePanfilis et Zuravin, 1999; English, Marshall, Brummel et Orme 1999). Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'utilisation de données administratives pour détecter des mauvais traitements postérieurs constitue une technique de nature très pratique par comparaison avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de collecte de données longitudinales à long terme. Cet élément est particulièrement vrai lorsque l'on reconnaît que le taux de récurrence est relativement faible au sein des populations des SPE. De plus, la plupart des études sur la récurrence optent pour l'analyse des antécédents comme méthodologie de premier choix.

#### *Premier exemple : récurrence dans plusieurs États*

Pour les exemples décrits par la présente, un ensemble spécialisé de processus d'élaboration de fichiers de données analytiques a été créé et finalisé à des fins d'utilisation avec les données du VDCD du NCANDS. Quoique chaque étude utilise une variante des méthodes d'élaboration des données sur la récurrence du NCANDS, les principes de base des processus d'élaboration de données sont relativement constants. Comme on l'a mentionné plus haut, les données du VDCD du NCANDS contiennent un identificateur codé unique de l'enfant. La transmission de base au VDCD du NCANDS

comprend ce que l'on appelle une paire rapport-enfant, soit, comme le terme l'indique, un rapport signalant des mauvais traitements associé à un enfant. Il devient donc possible de détecter une paire rapport-enfant ultérieure grâce au processus permettant de détecter des paires additionnelles de rapports avec le même identificateur d'enfant ainsi qu'une date de rapport postérieure. Autrement dit, l'activité d'élaboration de données consiste à ajouter de l'information sur une paire rapport-enfant ultérieure à l'incident répertorié. Au cours des cinq dernières années, cette méthodologie de base a été mise au point et testée de différentes façons. Par exemple, il existe des procédures pour éliminer les doubles comptes d'enfants, se pencher sur l'effet de « cumul » lorsque plusieurs rapports sont produits le même jour sur le même enfant et vérifier l'importance des identificateurs d'enfant faux négatifs et positifs dans les données de l'État.

Pour l'exemple portant sur plusieurs États (Fluke, Yuan et Edwards, 1999), l'analyse de la récurrence est définie comme étant la présence d'au moins une paire rapport-enfant ultérieure associée au même enfant entre janvier 1994 et décembre 1995. La période de suivi entre le premier événement et les événements ultérieurs au cours de la période variait entre un minimum de moins de un mois et un maximum de vingt-quatre mois. Les données sur la récurrence se rapportaient à dix États et à 557 000 paires rapport-enfant. Les taux estimatifs de récurrence de 12 mois s'échelonnaient entre près de 5 % et près de 30 %.

Dans le cadre de la présente étude, on ne cherchait pas réellement à comparer des États, mais plutôt à évaluer dans quelle mesure les tendances des États sur le plan de la récurrence étaient constantes d'un État à l'autre. Plusieurs tendances importantes se sont avérées être les mêmes pour l'ensemble des États.

Les tendances initiales en matière de violence et la probabilité que d'autres mauvais traitements soient infligés sont relativement constantes dans l'ensemble des États. Ce sont les enfants qui, à la base, sont négligés qui risquent le plus d'être de nouveau victimes de tels traitements dans neuf États sur dix. Dans cinq États, les enfants qui font l'objet de mauvais traitements physiques risquent davantage que les victimes de sévices sexuels de vivre un autre épisode de ce genre. Dans un État, les statistiques étaient différentes à ce niveau; en effet, le taux de récurrence de sévices sexuels était plus élevé que celui de la violence physique et de la négligence.

En ce qui a trait à la récurrence répétitive ou chronique, la nature des données pour l'ensemble des États indique une différence très nette et statistiquement significative entre les enfants ayant fait face à une seule récurrence, à une deuxième récurrence et à une troisième récurrence. La vraisemblance de la récurrence augmente après chaque incident de violence ultérieur. Dans tous les États ayant fait partie de l'analyse, la probabilité globale d'un troisième incident de violence (deuxième récurrence) était de 45 % plus élevée que la probabilité d'un deuxième incident de violence (première récurrence); de plus, dans la plupart des États, un quatrième incident de violence (troisième récurrence) était sensiblement de 15 à 20 % plus probable qu'un troisième incident.

Dans sept États, il a été possible de comparer les taux de récurrence entre les enfants ayant fait l'objet d'un signalement qui recevaient des services après l'enquête et ceux qui n'en recevaient pas. Dans six des sept États, le risque de récurrence chez les

enfants ayant reçu des services était plus élevé (Wilcoxon  $P < 0,004^1$ ). Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les enfants recevant des services étaient initialement plus à risque ou bien faisaient l'objet d'une surveillance accrue de la part des SPE.

*Deuxième exemple : récurrence dans plusieurs États en comparant deux périodes*

Cet exemple (Fluke, Edwards, Bussey, Johnson et Wells, 2001) est tiré d'une évaluation sur la mise en œuvre, à la grandeur de l'État, d'un protocole d'évaluation de la sécurité des enfants par l'organe Illinois Department of Children and Family Services (DCFS). Après un important processus de perfectionnement et de formation, le protocole a été mis en œuvre le 1<sup>er</sup> décembre 1995. Le schéma d'évaluation nécessitait la tenue d'une vérification comparant la récurrence à court terme (dans les 60 jours) pour l'année précédant la mise en œuvre à celle pour l'année suivant la mise en œuvre. Cette vérification a été effectuée en consultant directement la base de données sur la violence à l'endroit des enfants du DCFS par l'intermédiaire d'un échantillon de 187 000 enfants. Une différence importante sur le plan statistique a été décelée entre les deux périodes en utilisant les procédures sur l'historique de l'événement ( $P < 0,001$ ); par ailleurs, le taux de récurrence suivant la mise en œuvre était plus faible.

Le moment choisi pour la mise en œuvre du protocole donnait l'occasion de définir et d'analyser une condition quasi expérimentale; toutefois, la validité externe était menacée par plusieurs éléments. On se préoccupait notamment du fait qu'il pourrait se produire un événement de façon plus sommaire dans le secteur des SPE à l'échelle

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la valeur la plus élevée obtenue après avoir rejeté à tort l'hypothèse selon laquelle les deux répartitions des survivants sont égales; cette valeur provient des données de un État. Dans les six autres États,  $P < 0,0001$ .

nationale qui aurait des répercussions sur les taux de récurrence de 60 jours. Si, à première vue, cette question semble avoir bien peu de conséquences, de façon générale, les conditions qui exercent une influence sur les données des SPE ont tendance à se faire sentir à l'échelle de l'État. Il est évident que, à l'occasion, des tendances nationales générales ressortent dans les données de l'ensemble des États (Jones, Finkelhor, Kopiec, 2001). Afin de se pencher sur cette question, on a vérifié les données du VDCD du NCANDS de six États comme suit : à l'aide des méthodes d'analyse de survie de Kaplan-Meier, on a comparé les taux de récurrence de 60 jours pour la période allant de décembre 1994 à novembre 1995 à ceux se rapportant à la période de décembre 1995 à novembre 1996. Dans le cas de un État, on a constaté une diminution importante sur le plan statistique des taux de récurrence de 60 jours pendant cette période; par ailleurs, il est possible qu'une modification apportée à une politique de mise en place d'un système de réponse diversifiée ait contribué à cette baisse. On a décelé, dans un autre État, une augmentation de nature statistique importante sur le plan de la récurrence à court terme. Aucune autre différence n'a été remarquée du côté des quatre autres États ayant fait l'objet de la vérification.

L'analyse de données a démontré qu'il n'existait pas de données probantes solides confirmant une baisse des taux de récurrence à court terme à l'échelle nationale. De plus, l'absence de conclusions importantes sur le plan statistique pour quatre des six États renforce la découverte d'une différence statistiquement significative en Illinois malgré le grand nombre de données-échantillons utilisées dans les analyses.

*Troisième exemple : régression de Cox du taux de récurrence de six mois dans plusieurs États*

Le dernier exemple (U.S. Department of Health and Human Services, 2001a) suppose l'utilisation du taux de récurrence de six mois qui se trouve désormais à la base des résultats en matière de sécurité à l'échelle fédérale conformément à la loi *Adoption and Safe Families Act*. En vertu de cette loi, les États font l'objet d'un examen pour déterminer dans quelle mesure ils respectent les normes fédérales sur six indicateurs de résultats. En ce qui a trait à la récurrence de six mois, la norme a été fixée à 6,1 %; par conséquent, les États qui se situent à ce niveau ou sous ce niveau sont conformes. Pour la plupart des États, la norme provient des données du VDCD du NCANDS. Dans le cadre de l'analyse, le taux de récurrence de six mois représente la variable dépendante utilisée dans la régression de Cox.

Les données du VDCD de 15 États et de 143 000 enfants ont été regroupées en un seul ensemble de données analytiques reconstituées. Voici les variables indépendantes statistiquement significatives qui ont été définies : victimisation antérieure, catégorie de mauvais traitements associés à l'incident répertorié, âge lors de l'incident répertorié, race/origine ethnique de l'enfant, source du rapport, prestation de services suivant l'enquête au moment de l'incident répertorié et placement en famille d'accueil au moment de l'incident répertorié. De plus, une variable de calcul attribuée à chaque État a été utilisée à titre de variable indépendante pour faciliter la vérification des différences entre les États dans le cadre de l'analyse; conformément à ce qui était prévu, la contribution des États s'est également avérée importante sur le plan statistique.

Dans une large mesure, les résultats de l'analyse correspondaient étroitement aux conclusions tirées du premier exemple présenté dans le document. Les enfants qui étaient déjà des victimes risquaient presque trois fois plus que les autres enfants de subir de mauvais traitements dans les six mois. Les enfants négligés risquaient 1,4 fois plus de vivre un nouvel incident par comparaison avec les enfants victimes de violence physique; par ailleurs, aucune différence statistiquement significative n'a été relevée entre les cas de violence sexuelle et les cas de violence physique. De plus, les enfants qui ont reçu des services après l'enquête et les enfants qui ont été placés en famille d'accueil risquaient davantage de vivre un épisode de récurrence. Contrairement au premier exemple, il existe une nette tendance de faible probabilité de récurrence pour chaque groupe d'âge. Par rapport aux enfants de race blanche, les enfants afro-américains, asiatiques/insulaires du Pacifique et d'« autres » races/origines ethniques étaient moins à risque sur le plan de la récurrence. Finalement, par comparaison avec les signalements de la part du personnel des services sociaux, les signalements ultérieurs provenant des autorités chargées de l'application des lois étaient moins probables, tandis que la probabilité que des rapports des éducateurs et des « autres » sources, y compris les non-professionnels, soient signalés de nouveau était plus élevée.

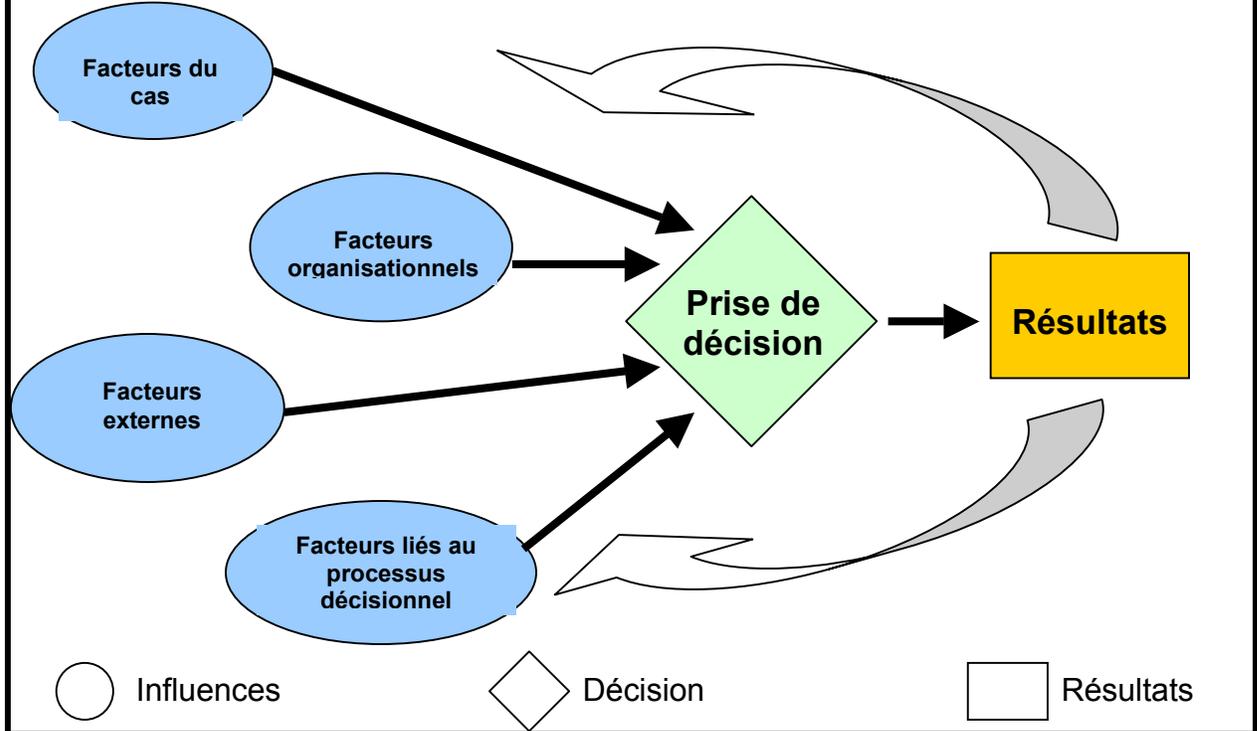
Afin de faire un essai, l'analyse a également été effectuée sans la variable de calcul de l'État. En l'absence de la variable de calcul de l'État, aucune relation, sauf le signalement antérieur, ne s'est avérée statistiquement significative. Une telle analyse souligne la nécessité de reconnaître l'importance des différences entre les États pour assurer un certain contrôle des écarts entre les États ainsi que l'aspect utile de l'examen et

de l'analyse des données nationales dans un contexte multiniveau. L'exemple suivant aborde cette question plus directement.

*Quatrième exemple : analyse multiniveau et intergouvernementale de non-corroboration*

Le présent exemple met en évidence certaines des méthodes et des conclusions d'une étude sur le processus décisionnel des SPE mettant l'accent sur la décision de ne pas corroborer un rapport (Fluke, Parry et Baumann, 2001). La base théorique de l'étude est définie par le concept de relation du processus décisionnel (RPD) qui est illustré dans la figure qui suit. Conformément à ce qui a été décrit par Baumann et ses collaborateurs (1997), les décisions relatives aux cas sont influées par les facteurs énoncés liés à l'enfant ou à la famille, ou facteurs du cas, les caractéristiques des travailleurs de l'aide sociale à l'enfance ou des décideurs, les aspects associés au milieu de travail, ou facteurs organisationnels, ainsi que les facteurs qui régissent l'organisation, y compris les lois et les politiques, ou facteurs externes.

# Concept clé de la RPD



L'étude de portée générale englobait plusieurs composants et se penchait sur les lois et les politiques des États, les caractéristiques des travailleurs et de la fonction de supervision ainsi que les caractéristique des cas. Pour les besoins de l'exemple, les méthodes et l'analyse de la question des caractéristiques des cas intergouvernementaux, des travailleurs et de la fonction de supervision seront traitées. Les méthodes de base sont fondées sur deux sources de données : les questionnaires préparés par les travailleurs et les superviseurs ainsi que les données du VDCD du NCANDS. Les données des deux sources ont été communiquées par trois États de façon à ce que les cas du NCANDS puissent être liés aux questionnaires.

Les questionnaires contenant les mesures des travailleurs en service social individualisé et des superviseurs ont été postés à tous les travailleurs en service social individualisé et les superviseurs des SPE de trois États. Dans l'ensemble, on a atteint un taux de retour de 26,4 %, ce qui signifie que 379 travailleurs en service social individualisé et 133 superviseurs ont retourné leur questionnaire. Les deux outils d'enquêtes, l'un destiné aux travailleurs et l'autre aux superviseurs, ont été conçus pour définir diverses caractéristiques propres aux décideurs et à l'organisation. Quatre des mesures ayant servi à l'élaboration du présent outil d'enquête sont en fait des versions légèrement modifiées d'outils créés par l'organe Texas Department of Protective and Regulatory Services pour trois études dans le cadre du projet Worker Improvements to the Structured Decision and Outcome Model (WISDOM) (Baumann et coll., 1997b). Il s'agit de la référence 1 « aptitudes du travailleur en service social individualisé », de la référence 2 « expérience professionnelle », de la référence 3 « bien-être au travail » et de la référence 4 « satisfaction du travailleur en service social individualisé ». Deux définitions, « abus et négligence » ainsi que « valeurs », représentent des versions légèrement modifiées de références utilisées dans une étude comparable réalisée par l'organe Office of Child Abuse Research du Washington State Department of Social and Health Services; d'autre part, deux éléments, soit « décisions sur l'évaluation de l'enquête » et « cohésion de l'unité », ont été créés pour l'étude en question.

Les mesures individuelles et organisationnelles obtenues auprès des travailleurs en service social individualisé et des superviseurs ont été associées aux données du NCANDS. Chaque dossier dans ces fichiers de données représentait un enfant en particulier ainsi qu'un rapport précis, soit une paire rapport-enfant. On a ainsi obtenu une

taille d'échantillon multiniveau de 86 000 paires rapport-enfant, 339 travailleurs et 98 superviseurs.

Le résultat de première importance se situait au niveau des décisions non corroborées. Cet aspect a été opérationnalisé de deux façons, soit en tant que logit au niveau du travailleur (ou du superviseur) et à titre de variable dichotomique au niveau du cas. Les deux éléments découlent des données du VDCD fournies par les États participants.

Pour le présent exemple, trois modèles multiniveaux ont été élaborés. L'hypothèse était la suivante : la décision de non-corroboration est une combinaison de caractéristiques de cas ou de situation, de facteurs liés aux décideurs, de facteurs organisationnels et de facteurs externes. De par la conception, on cherchait à obtenir une analyse multiniveau binomiale (Rasbash, Browne, Goldstein, Yang, Plewis, Healy, Woodhouse, Draper, Langford et Lewis, 2000). Dans les trois modèles, le niveau 1 est toujours constitué de la paire rapport-enfant. Pour un modèle, le niveau 2 est formé du travailleur; dans le deuxième modèle, le niveau 2 est associé au superviseur. Finalement, dans le modèle à trois niveaux, le travailleur se situe au niveau 2, tandis que le superviseur est au niveau 3. Les analyses ont été réalisées à l'aide de la caractéristique binomiale de l'ensemble de modèles multiniveaux MLwiN.

<b>Analyse multiniveau binomiale : sommaire des facteurs liés à la non-corroboration</b>		
<b>Catégorie de variable</b>	<b>Rapports non corroborés</b>	
	<b>Variable</b>	<b>Tendance</b>
Variables au niveau du cas	Rapport antérieur	Probabilité moindre
	Rapport d'un professionnel	Probabilité moindre
	Âge de l'enfant	Augmente avec l'âge
Variables au niveau du	Entre travailleurs	Variable
	Entre superviseurs	Variable

<b>Analyse multiniveau binomiale : sommaire des facteurs liés à la non-corroboration</b>		
<b>Catégorie de variable</b>	<b>Rapports non corroborés</b>	
	<b>Variable</b>	<b>Tendance</b>
décideur	Entre travailleurs/au niveau des superviseurs	Variable
Variables organisationnelles	Travailleur perçoit de la collaboration chez le superviseur	Probabilité moindre
	Surcharge de travail du superviseur	Probabilité moindre
	Superviseur perçoit une cohésion au sein de l'unité	Probabilité accrue
	Superviseur se considère comme étant coopératif	Probabilité accrue
Facteurs externes	État	Variable

Relativement à l'analyse, la plupart des écarts associés à la décision de non-corroboration s'expliquent par les travailleurs ou les superviseurs et par les différences liées à l'État où la réponse des SPE a eu lieu. Cependant, dans le modèle à trois niveaux, le terme aléatoire se rapportant aux superviseurs était peu important, tandis que le terme aléatoire pour les travailleurs au niveau des superviseurs était important. On peut en déduire que la variation est plus étroitement liée aux travailleurs qu'aux superviseurs.

Les facteurs du cas sont relativement stables dans l'ensemble des trois modèles. En général, la probabilité que les paires rapport-enfant sans rapport antérieur soient non-corroborées est de 21 % moins élevée. Dans le même ordre d'idées, la probabilité qu'une paire associée à un rapport professionnel soit non-corroborée est de 45 % moins élevée. D'autre part, plus les enfants vieillissent, plus les paires risquent d'être non-corroborées.

On a découvert que les variables au niveau du travailleur étaient contributives uniquement dans le modèle à trois niveaux et que le facteur associé à la collaboration du superviseur (qui fait partie des facteurs organisationnels) était inversement proportionnel

à la non-corroboration. Autrement dit, plus l'appui du superviseur est important, moins la probabilité de corroboration est élevée.

Pour le modèle liant le niveau 2 au superviseur, la surcharge de travail du superviseur (facteur organisationnel) était associée négativement à la non-corroboration. Dans le modèle à trois niveaux, on associe à la fois la perception des superviseurs face à la cohésion au sein de l'unité de travail et la mesure dans laquelle le superviseur appuie les travailleurs dans l'unité à une probabilité croissante de non-corroboration. On peut en déduire que, en raison de l'appui à la fois du superviseur et des autres travailleurs de l'unité, les travailleurs sont plus à l'aise lorsqu'il s'agit de prendre une décision se rapportant à la non-corroboration.

De façon générale, l'analyse appuie l'utilisation du concept de RPD dans la prise de décisions des SPE. Les facteurs les plus solides et les plus conséquents sont les facteurs du cas; cependant, les facteurs liés au processus décisionnel, les facteurs organisationnels et les facteurs externes contribuent au modèle.

### **Conclusion et répercussions de la recherche continue sur l'Étude canadienne sur l'incidence**

Le présent document visait à fournir un ensemble d'exemples illustrant l'utilisation des ensembles de données intergouvernementales sur la violence à l'endroit des enfants par rapport à diverses questions de recherche. Le premier exemple a permis d'effectuer une comparaison, État par État, de données qui ont été constituées et analysées selon la même méthode en vue de déceler des tendances globales qui pourraient être généralisées pour l'ensemble des États en ce qui a trait à la récurrence. Le deuxième exemple supposait également une comparaison État par État. Toutefois, l'accent a été mis sur une période en

particulier afin de déterminer s'il était possible de cibler une tendance conséquente sur le plan du changement dans l'ensemble des gouvernements. Le troisième exemple examinait la possibilité de combiner les données des divers gouvernements pour effectuer une analyse unique en ayant pour objectif de décrire les caractéristiques liées à la récurrence autant en se servant d'autres caractéristiques que d'autres gouvernements. Le quatrième exemple mettait en évidence l'utilisation d'un ensemble de modèles multiniveaux pour cibler des différences non seulement entre les gouvernements, mais également entre les composants organisationnels (travailleurs et superviseurs) au sein de ces gouvernements, et ainsi définir des facteurs qui pourraient être utilisés pour étoffer les influences exercées sur le processus décisionnel.

Deux aspects des méthodes d'élaboration des données et de l'analyse méritent d'être examinés de plus près. Premièrement, la recherche utilisée dans ces exemples porte essentiellement sur la prestation de services des SPE. En ce qui a trait à la récurrence, on s'attarde amplement sur le rendement des agences et la façon dont les caractéristiques des enfants concernés et des systèmes de prestation des services en cause ont une incidence sur la récurrence. Pour ce qui est du processus décisionnel, l'accent est mis sur ce qui fait partie des décisions clés orientant le système. Par conséquent, le domaine de recherche et le meilleur usage des données sont liés au sujet des données, les services de protection de l'enfance.

Deuxièmement, l'usage des données repose sur la compréhension de la complexité du système de données et sur la meilleure façon d'organiser les données à des fins d'analyse, ce qui nécessite des connaissances sur certains éléments, tels que la structure des données, les limites des données, l'information sur le calendrier de

présentation des données et la capacité de travailler avec des ensembles de données relativement grands.

Les efforts de recherche qui accordent de l'importance à un programme des SPE et qui se penchent sur des préoccupations méthodologiques et analytiques semblables semblent correspondre à ce que l'on cherche à obtenir pour les efforts de recherche liés à l'ECI. Par exemple, les données sur les rapports antérieurs et les services pourraient servir à cibler des tendances ressemblant à une récurrence, conformément à ce qui a été défini à l'aide des données du NCANDS. Bien que les données sur les enquêtes antérieures de l'ECI soient quelque peu problématiques et que l'indicateur de l'ECI ne soit pas conforme aux méthodes potentielles de définition de la récurrence décrites par la présente, il est possible d'amorcer l'examen systématique des données et l'élaboration d'analyses multidimensionnelles plus complexes. Par exemple, on constate une tendance évidente dans l'ECI. En effet, une enquête en cours sur un cas de négligence, par comparaison avec un cas de violence physique ou sexuelle, risque davantage d'être associée à une enquête antérieure sur des mauvais traitements (Trocmé et coll., 2001, p. 98).

En ce qui a trait au processus décisionnel des SPE, l'ECI est en mesure d'apporter une importante contribution. L'information sur les travailleurs incluse dans l'ECI, qui porte sur le nombre de cas, les études, l'expérience en années, la formation et l'équipe ou le bureau, peut être associée à des variables indépendantes constituées afin que des décisions soient prises sur la sélection, le règlement du cas et les services pour certains cas précis. Par ailleurs, il est possible d'établir un ensemble de modèles multiniveaux à l'échelle de l'évaluation de l'enquête et des travailleurs et même à l'échelle de l'agence.

Des problèmes de données risquent d'empêcher la réalisation d'une analyse représentative sur le plan géographique; d'autre part, il serait utile d'obtenir davantage de renseignements sur les caractéristiques des travailleurs. Cependant, même sans ces données supplémentaires, l'analyse des données s'avérerait très révélatrice. Étant donné la diversité des facteurs du cas inclus dans les données de l'ECI, un modèle multiniveau offrirait une analyse très justifiable des facteurs du cas exerçant une influence sur l'ensemble des décisions prises par les SPE au Canada et définirait au moins la mesure dans laquelle la variation entre les travailleurs constitue un facteur.

Les analyses d'ensembles de données sur la violence à l'endroit des enfants provenant de sources administratives représentent une source intéressante d'information offrant un appui à la recherche. Malgré les problèmes à résoudre relativement à l'utilisation de telles données, il existe de nombreux exemples d'applicabilité des données. La qualité de la recherche dépend de la nature des questions qui sont posées. L'utilisation adéquate et productive de données intergouvernementales sur la violence à l'endroit des enfants est tributaire de la formulation des questions de recherche se rapportant au système de protection de l'enfance.

## Références

- Barth, R., Courtney, M., Berrick, J., Albert, V, (1994), From Child Abuse to Permanency Planning Child Welfare Services and Pathways. New York, NY: Aldine de Gruyter.
- Baumann, D., Kern, H., & Fluke, J. (1997a). Foundations of the decision-making ecology and overview. *Worker Improvements to the Structured Decision and Outcome Model*. Austin, TX: Texas Department of Protective and Regulatory Services.
- Baumann, D., Kern, H., Fluke, J., Law, R., McFadden, T., Schwab, J., Schultz, F., Gober, K., Esterline, J., Ohmart, R., Zuniga, G., Goertz, B., & Whiteside, D. (1997b). *Worker Improvements to the Structured Decision and Outcome Model*. Austin, TX: Texas Department of Protective and Regulatory Services.
- Byrne, B. (2001). *Structural equation modeling with AMOS : basic concepts, applications, and programming*. Mahwah, N.J. : Lawrence Erlbaum Associates.
- DePanfilis, Diane; Zuravin, Susan J.(1999). Epidemiology of child maltreatment recurrences. *Social service review*, 73(2), pp. 218.
- English, D. J., Marshall, d. B., Brummel, S., & Orme, M. (1999) Characteristics of repeated referrals to child protective services in Washington state. *Child Maltreatment*, 4 (4), 297-307.
- Jones, L. M., Finkelhor, D., & Kopiec, K. (2001). Why is sexual abuse declining? A survey of state child protection administrators. *Child Abuse and Neglect*, 25(9), 1139-1158.
- Fluke, J., Edwards, M., Bussey, M., Wells, S., and Johnson, W. (2001). Reducing Recurrence in Child Protective Services: Impact of a Targeted Safety Protocol. *Child Maltreatment*, 6(3), August, pp. 207-218
- Fluke, J., Parry, C., Baumann, D. (2001). Dynamics of Unsubstantiated Reports of Child Abuse and Neglect, Presentation for the Annual Research Conference, Child Welfare League of America, June, Denver, Colorado.
- Fluke, J., Yuan, Y., & Edwards, M. (1999). Recurrence of maltreatment: An application of the National Child Abuse and Neglect Data System (NCANDS). *Child Abuse and Neglect*, 23(7), 633-650.
- Fryer, G. E., & Miyoshi, T. J. (1994). A survival analysis of the revictimization of children: The case of Colorado. *Child Abuse and Neglect*, 18, 1063-1071.

- Levy, H.B.; Markovic, J.; Chaudry, U.; Ahart, S.; Torres, H. (1995). Reabuse Rates in a Sample of Children Followed for 5 Years After Discharge from a Child Abuse Inpatient Assessment Program. *Child Abuse and Neglect* 19(11), 1363-1377.
- Rasbash, J., Browne, W., Goldstein, H., Yang, M., Plewis, I., Healy, M., Woodhouse, G., Draper, D., Langford, I., and Lewis, T. (2000). A user's guide to MLwiN. London, UK: Multilevel Models Project, Institute of Education, University of London.
- Trocmé, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Daciuk, J., Billingsley, D., Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Barter, K., Buford, G., Hornick, J., Sullivan, R., McKenzie, B. (2001). Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants : Rapport final. Ottawa (Ontario) : Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- U.S. Department of Health and Human Services, Administration on Children Youth and Families, (2001a). *Child Maltreatment 1999*: Washington, DC: U.S. Government Printing Office.
- U.S. Department of Health and Human Services, Administration on Children Youth and Families, (2001b). Information Memorandum: Updated National Standards for the Child and Family Service Reviews and Guidance on Program Improvement Plans. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.